

# Fonds Desjardins

## SociéTerre Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :  
Desjardins Gestion  
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :  
8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC\* :  
Revenu fixe canadien

### Facteurs ayant contribué et ayant nui au rendement relatif

- Le mois de septembre a été difficile pour les écarts de crédit, reprenant tout ce qui avait été acquis au mois d'août. Après avoir généré plus de 0,20 % de valeur ajoutée à la fin du deuxième mois du trimestre, le portefeuille termine la période avec une performance de -0,02 % par rapport à son indice de référence.
- La perte a été réalisée en raison de l'élargissement des titres de sociétés auxquels le portefeuille est surexposé. Cette surexposition s'est réalisée au profit du crédit provincial et s'est amorcée lors du premier trimestre de 2022. À cet effet, le fonds détient une surpondération de 18 % au secteur bancaire par rapport à la cible, soit plus de 25 % de l'actif. La relation entre le secteur bancaire et les provinces à court terme a augmenté d'environ 0,25 % au troisième trimestre. Par ailleurs, la plus grosse valeur ajoutée par rapport à la sélection des titres est survenue de la part de Rogers, dont certaines émissions ont dû verser une forte prime en septembre, cela ayant été occasionné par le dépassement du délai de la clause de rachat de Shaw.
- La durée a été un contributeur positif durant le trimestre, car elle a été plus courte que l'indice de référence. Cependant, l'aplatissement de la structure à terme des taux d'intérêt n'a pas été bénéfique pour la valeur ajoutée en raison de la surpondération des obligations corporatives à court terme.

### Analyse ESG

- La répartition en obligations vertes, durables et sociales représente 12 % du portefeuille. Au chapitre de la sélection des titres, le gestionnaire a participé à la nouvelle émission sociale de Asia Development Bank, échéance 2025, qui favorise l'égalité des genres.

# Fonds Desjardins

## SociétéTerre Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion  
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :

**8 juin 2015**

CATÉGORIE CIFSC\* :

**Revenu fixe canadien**

### Analyse ESG (suite)

- Nous tenons compte de l'importance des risques liés aux changements climatiques dans la sélection des émetteurs. Au cours du troisième trimestre, l'empreinte carbone du portefeuille était de 63 % inférieure à la moyenne de l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada.

\* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.